

## Relevé d'échanges du Comité de la Mobilité Vallée du Rhône Nord

### COMITE DE LA MOBILITE VALLEE DU RHÔNE NORD

Lyon, 7 novembre 2019

#### **Participants (présents) :**

##### **Région Auvergne-Rhône-Alpes :**

Elus : Martine GUIBERT, Vice-Présidente déléguée aux transports ; Virginie PFANNER, conseillère régionale ; Emmanuel MANDON, conseiller régional

CESER : Philippe DESSERTINE, Patrick LAOT, Jean-Luc LOZAT

Services : Olivier LAURENT, Cyril PHILIS, Eric SALIOU, Julien MERCURIO, Marie-Paule BONMARTIN, Giorgio BERERA, Sandrine DURAND, Stéphane KONZOLA, Camille DELARBRE, Lucéa CHEVALIER, Rachel HAAB-LAB, Emmanuelle GENTIL-MAURY

##### **Experts :**

SNCF Mobilités : Carine BORTH, Marcos MERCHAN, Sophie THIRION DE MONCLIN, Cédric VICARD

SNCF Réseau : Gérald CASTANO

##### **Elus et leurs représentants**

Députés : Blandine BROCARD, députée de la Vème circonscription du Rhône ;

Sénateurs : Anthony NICLOUD, collaborateur parlementaire

Départements : Christiane AGARRAT, vice-présidente Département du Rhône ; Caroline TERRIER, conseillère départementale Ain ; Romain DAUBIE, conseiller départemental canton de Meximieux ; Jean-Loup FERRAND Département du Rhône

Communauté d'agglomération : Fouad BELOUANNAS (Saint Etienne Métropole) ; Sandrine SARRAZIN (Communauté d'agglomération de Villefranche-sur-Saône)

Communautés de communes : Pascal FURNION (Communauté de Communes Pays mornantais) ; Romain ZELISZEWSKI (Communauté de Communes de Miribel et du Plateau) ; Pierre BALLELIO, Estelle GRANDMENIL (Communauté de Communes du Pays de l'Ozon) ; Francine MARTINAY (Communauté de Communes Bugey Sud (CCBS)).

Etat : Stéphane CANALIS (Préfecture de Région) ; Pascal TOUZET (DDT42) ; Marc OURNAC (DDT 38)

Chambres consulaires : Guy DELORME (CCI Lyon Métropole)

##### **Associations d'usagers (ou autres) :**

**ADUT :** Michel VERICEL

**AGATH** : Christine CARREIRA

**ADTLS** : Huguette BRUYAS, Olivier CRESPIY, Gisèle PEYRE

**APF France handicap** : Thierry ABERT

**Déplacements citoyens** : Jean MURARD

**DARLY Se déplacer autrement en région Lyonnaise** : Joël DUBOS

**FNAUT AURA** : Anne-Marie GHEMARD, Kevin TABOADA

**VéIOyo Ecomobilité** : Anne-Marie GHEMARD

**CDUT** Géraldine GROSSO

**Comité de Défense de Usagers du Train en Bugey-Chautagne** : Claude LAURENT

**AUTERVV** : Bruno MARCHESINI

**Association des usagers du TER Lyon-Valence** : Cécile MICHEL

**ADULA** : Gérald PETITGRAND

**ADELIFPALY** : Pierre-Jean ROSSIGNOL, Isabelle TREFF

**Collectif des Associations du Rhône Pour l'Accessibilité** : Regis CASTI

**Association de sauvegarde des côteaux du lyonnais**

**2RATL6**

**Autres participants** : Claire MANDAROUX, Jean-François OBEZ, Cassandre JOLY, Richard ORTIZ, Etienne NOE, Paul ROCHE, Damien COMBET, Laurent CAVEROT, Bénédicte CABROL, Véronique COUZON, Francis MIGLIANICO, Maurice FISCH, Didier NECIOLLI, Bernard NUER

\*\*\*\*\*

## **Introduction**

### **Support de présentation – Voir pièce jointe**

**Martine GUIBERT** remercie les participants de leur présence. Elle rappelle qu'en amont de ce comité de la mobilité, des réunions de concertation ainsi que des entretiens avec des élus ont eu lieu. Lors de ces réunions, les expressions de chacun sont prises en compte dans les comptes-rendus transmis et étudiés pour des mises en œuvre concrètes de solutions.

Cette réunion comporte 3 parties :

- Un point d'information sur les actions régionales
- Un retour sur les points identifiés lors des réunions de concertation techniques
- Les réponses apportées par la Région et un temps d'échanges avec les participants

\*\*\*\*\*

## Présentation

### **1. Point d'information sur les actions régionales**

**Martine GUIBERT** présente les principales actions menées par la Région courant 2019 :

- Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) dont l'approbation est programmée en décembre 2019.
- Le débat sur le Nœud Ferroviaire Lyonnais (NFL) et éléments concernant le Syndicat Mixte de Transport de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise
- TER : Bilan et actions 2019
- Le dispositif de concertation 2019 et la plate-forme contributive Civocracy.

**Martine GUIBERT** précise que le dispositif peut encore évoluer (loi LOM). La Région ne souhaite pas faire un simple constat de ce qui a été fait mais veut privilégier un dialogue constructif adapté aux besoins des territoires.

- Les Transports Interurbains et Scolaires dans l'Ain et le Cantal : Fin de la délégation de compétence aux départements
- Les investissements réalisés pour les infrastructures régionales (plan de sauvetage des lignes de desserte fine du territoire, routes, fret, gares et accessibilité)

### **2. Retour sur les points identifiés lors des réunions de concertation techniques**

**Martine GUIBERT** dresse un récapitulatif des points identifiés à l'échelle de la Région mais également à l'échelle locale suite aux réunions de concertation et d'échanges tenues en 2019. En matière d'harmonisation et de lisibilité tarifaire, la Région a engagé des études qui devraient se traduire à court et moyen terme par des évolutions sensibles pour les usagers.

**Martine GUIBERT** revient également sur les points spécifiques remontés concernant le territoire Vallée du Rhône Nord et notamment concernant les tensions sur le parc matériel roulant qui préoccupe les usagers et mobilise très fortement les équipes de la Région et de la SNCF.

### **3. Réponses apportées par la Région et un temps d'échanges avec les participants**

**Martine GUIBERT** présente les actions engagées visant à répondre aux besoins identifiés. Des temps d'échanges complètent ces éléments de présentation concernant :

#### **3.1 et 3.4 et 3.5 L'accessibilité, la distribution des titres et l'information voyageurs**

**Martine GUIBERT** présente l'avancement du SDA ADAP fin 2019 et les travaux en cours ou à venir. Des points complémentaires concernant l'information voyageurs (application Oûra), le moratoire guichets et l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) sont proposés. Elle précise que la Région ne peut acter la fermeture sèche de guichets sans concertation, même si elle doit prendre en compte le développement des usages numériques. Elle défend le principe d'une présence humaine en gares.

**TEMPS D'ÉCHANGES :**

<p><b>Bruno MARCHESINI - AUTERVR</b> souhaite savoir si <b>le budget indiqué de 100 M€ pour le SDAP</b> porte sur l'ensemble de la mandature ?</p> <p>Quel est <b>le montant du dispositif d'assistance Accès TER</b> car il n'est pas chiffré ? L'AUTERVR préférerait que les travaux soient faits plutôt que de faire appel à l'assistance.</p>	<p><b>Martine GUIBERT</b> précise que les 100 M€ se répartissent entre 93 M€ pour les gares ferroviaires et 10 M€ pour les arrêts de cars. C'est la part de la Région. Pour les aménagements de gares, la Région contribue pour une part globalement équivalente à la part de l'Etat.</p> <p>Sur les arrêts de cars, il y a aussi une participation complémentaire des gestionnaires de voirie et des autres autorités organisatrices des transports.</p> <p><b>Sandrine DURAND</b> indique que le coût des taxis de substitution pour accès TER est de l'ordre de 90 000€ par an. Pour l'aide humaine en gare, le coût n'est pas identifiable en tant que tel. Il est mutualisé au sein de la convention d'exploitation Région-SNCF.</p>
<p><b>FNAUT AURA</b> estime le <b>dispositif de concertation inadapté au territoire</b> (trop grand et trop peu de temps pour échanger). Elle constate <b>un manque de réponse aux usagers et associations</b> qui envoient des courriers et remarques.</p> <p>Par ailleurs, elle souhaite savoir s'il existe <b>une vision prospective pour l'après CPER 2020</b> et fait part de son <b>inquiétude sur l'état du réseau</b>.</p>	<p><b>Martine GUIBERT</b> répond que la démarche de concertation est perfectible et que la loi LOM amènera sans doute des évolutions. Elle précise que la Région fait au mieux pour répondre aux multiples sollicitations. Certaines réponses ne pouvant être traitées rapidement font l'objet d'une réponse ultérieure. Il ne s'agit pas de faire simplement un accusé de réception de convenance : certains dossiers nécessitent du temps.</p> <p><b>Concernant le CPER, Martine GUIBERT</b> rappelle que la Région AURA est très avancée en matière de consommation des crédits du CPER, ce qui n'est pas le cas des autres Régions. Il y a donc urgence côté AURA à relancer de nouveaux dispositifs et à trouver des financements complémentaires de l'Etat.</p>

**3.2 et 3.3 Le service annuel 2020, l'emport et le matériel roulant.**

**Martine GUIBERT** propose une présentation générale du service annuel 2020 déclinée ensuite sur les principales lignes du comité Vallée du Rhône Nord. Elle précise que principe poursuivi en 2020 a consisté à rétablir l'offre de 2018 suite à la réalisation d'une partie des travaux en gare de Lyon Part-Dieu. 2020 verra également la mise en service du projet Leman Express autour de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Elle aborde également les enjeux associés à l'emport et au matériel roulant. Un point spécifique est également proposé concernant la problématique vélos.

**TEMPS D'ÉCHANGES :**

<p><b>L'ADTLS</b> regrette la suppression des trains « petits Givors ». Elle constate une augmentation de la fréquentation et une diminution de l'offre.</p> <p>Elle souhaite avoir des précisions concernant le dispositif Accès TER à bord des autocars, notamment en période estivale.</p>	<p><b>Martine GUIBERT</b> indique que la réponse est donnée dans la présentation : il a été privilégié le fait de ne plus réaliser ces trains en reportant leur desserte sur les trains actuels afin de fiabiliser la production du service : au regard des données 2019, les résultats sont à ce stade plutôt positifs.</p> <p><b>Concernant le dispositif Accès TER, Sandrine DURAND</b> indique que la Région a la volonté de maintenir et de déployer Accès TER sur les lignes d'autocars entièrement routières régulières. Cela reste complexe car cela nécessite une articulation entre gares ferroviaires et gares routières ou arrêts routiers, entre différentes structures (SNCF et autocaristes). Région et SNCF y travaillent.</p>
<p><b>L'AUTERVR</b> souhaite savoir si la desserte des « 3 Saints » (Saint-Vallier, Saint-Rambert-d'Albon et Saint-Clair-le-Roches), demandée à de nombreuses reprises est envisagée pour 2020. Elle demande également l'extension de circulation du train de 22h20 du vendredi au reste de la semaine tous les soirs.</p>	<p><b>Eric SALIOU</b> répond que les arrêts des « 3 Saints » sont étudiés pour 2021 dans le cadre de la réorganisation des services sur l'axe Lyon-Valence-Marseille (une réunion de concertation sur ce sujet aura lieu avec les associations le 28/11 prochain).</p> <p>Concernant l'extension du départ de 22h20 en semaine, le point est noté pour insertion aux études suivant opportunité.</p>
<p><b>La CC Bugey Sud</b> fait remarquer que les trains Lyon-Chambéry passent sans s'arrêter à Culoz. Elle fait des propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension du LEX à Culoz</li> <li>- Extension des trains omnibus Ambérieu jusqu'à Culoz</li> </ul> <p>Elle souhaite avoir des échanges sur ces sujets.</p>	<p><b>Martine GUIBERT</b> répond que la priorité pour le Lemans Express réside dans sa mise en service. Son extension pourra être étudiée, mais vraisemblablement pas avant 2022.</p> <p><b>Eric SALIOU</b> précise qu'avant d'envisager des extensions de nouveaux services, la priorité réside à pouvoir fiabiliser l'existant. Pour le cas des Lyon-Chambéry, des contraintes au niveau de la gare Part-Dieu perdurent. La desserte Lyon-Chambéry via Ambérieu est actuellement une solution transitoire dans l'attente de la fin des travaux impactant en gare de Lyon Part-Dieu (2021). Dans ce contexte, on peut noter que la Région améliore la desserte de Culoz via l'ajout de 2AR Lyon—Genève complémentaires au LEX au Service annuel 2020 (SA2020).</p>
<p><b>Christiane AGARRAT, vice-présidente du Département du Rhône</b> : pose la question de l'amélioration de la desserte du sud-ouest lyonnais et plus spécifiquement du projet concernant <b>Brignais-Givors</b>.</p>	<p><b>Martine GUIBERT</b> lui répond que ce projet n'est pas d'actualité à court terme à ce stade mais que le SRADDET prévoit bien ce type de réflexions.</p> <p>Il sera également à appréhender dans le contexte de l'A45 et des infrastructures du secteur.</p>

<p><b>L'association de sauvegarde des côteaux du lyonnais</b> souhaite que la Région puisse s'investir pour maintenir la ligne ferroviaire fret de vallée de la Brévenne. Elle évoque la possibilité d'étudier l'extension de la ligne de tram-train.</p> <p>Par ailleurs elle évoque 2 autres propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-L'extension de la Rive droite du Rhône aux transports de voyageurs.</li> <li>-Déléguer au SYTRAL les lignes de l'Ouest Lyonnais.</li> </ul>	<p><b>Martine GUIBERT</b> répond que pour les petites lignes la Région privilégie à ce stade la sauvegarde de l'existant, et non le développement ou le prolongement. En ce sens, et bien que cela ne soit pas de sa compétence, la Région a confirmé son engagement pour pérenniser la ligne fret de la Brévenne (coût 5 M). Cet engagement est toutefois conditionné aux participations des autres partenaires : à ce jour, le plan de financement n'est pas bouclé.</p> <p>Concernant la desserte de l'ouest lyonnais, celle-ci serait à appréhender dans une logique de RER métropolitain.</p>
<p><b>VéloOyo Ecomobilité</b> (représentant aussi le collectif <b>Lyon-Mâcon</b>) fait remarquer qu'il n'y a toujours pas de <b>trains entre Bourg et Bellegarde</b> alors que l'infrastructure le permettrait. Il y a 1000 frontaliers du Haut-Bugey qui vont vers Genève. Elle indique que <b>la ligne Bourg-Evian/St Gervais</b> serait à étudier.</p> <p><b>Concernant le Lyon-Mâcon</b>, les questions posées en concertation technique sont à nouveau posées notamment concernant le renforcement de l'emport (ajout de 2 voitures Corail sur les trans actuels, ou Régio 2N ?) et renforcement de l'offre en pointe en 2020/21 ?</p>	<p><b>Eric SALIOU</b> répond que l'ouverture de la section Bourg-Bellegarde (et plus particulièrement Oyonnax-Bellegarde) est actuellement au stade des réflexions.</p> <p>Pour le <b>Lyon-Mâcon</b>, les matériels seront des rames Corail (renforcées en composition). Les renforts d'offre proposés par le collectif en juin dernier ont bien été pris en compte. <b>Les instructions sont en cours pour une mise en œuvre à compter du SA 2021 sur des horaires de pointe (18H45 au retour de Lyon et 7h15 à l'arrivée à Lyon).</b></p>
<p><b>2RATL6</b> : s'interroge sur la fiabilité des indicateurs sur l'emport étant donné la réalité ressentie par les usagers sur <b>la ligne Lyon-Clermont-Roanne</b>.</p> <p>Pour le <b>parc TER</b>, quelles sont les orientations à plus long terme, la commande de 29 rames ne pouvant être suffisante.</p>	<p><b>Martine GUIBERT confirme la fiabilité des indicateurs. Des points hebdomadaires sont tenus avec la SNCF.</b> Il peut toutefois y avoir un écart entre les chiffres moyennés et le ressenti des usagers qui prennent un train spécifique et le vivent tous les jours.</p> <p>Concernant le parc matériel, <b>une stratégie dite « trajectoire de parc » est actuellement à l'échange entre SNCF et la Région</b> : elle doit déterminer les scénarios possibles d'investissements et d'actions à réaliser à moyen et long terme.</p>
<p><b>Gérald PETITGRAND - ADULA</b> remercie la Région pour l'amélioration de la gare de Crépieu-la-Pape. Il s'interroge sur l'avenir et les projets associée à la ligne des Dombes.</p> <p>Il souhaite savoir pourquoi la Région ne participe pas aux réunions tripartites (qualité de service).</p>	<p><b>Martine GUIBERT</b> lui indique que l'objectif à court/moyen terme consiste à régénérer et fiabiliser la ligne des Dombes.</p> <p>Concernant les réunions de suivi de la qualité de service, la Région sera bien présente lors de la prochaine session qui se déroulera en décembre 2019.</p>

<p><b>L'ADELIFPALY</b> regrette que la nouvelle offre, après réalisation des travaux, se traduise par une perte de 10 minutes sur les temps de parcours de <b>la ligne Lyon-Paray</b>.</p>	<p><b>Gerald CASTANO pour SNCF-Réseau</b> confirme ce constat. Il indique que cette perte de temps provient de l'espacement nécessaire des trains du fait des travaux en gare de Lyon-Part-Dieu.</p>
<p><b>Christine CARREIRA - AGATH</b> remercie pour le rétablissement des arrêts <b>Tenay-Virieu</b>. Elle souhaite savoir si Tenay et Virieu seront desservis par les nouveaux allers-retours Lyon-Genève.</p>	<p><b>Eric SALIOU</b> lui répond qu'un effort a été réalisé pour rétablir les arrêts Tenay-Virieu. Sur les 2 trains nouveaux, un train marquera l'arrêt pour compenser un arrêt qu'il n'était pas possible de rétablir sur les autres trains existants.</p>
<p><b>Géraldine GROSSO - CDUT</b> déplore que, sur <b>la ligne Lyon-Bourg</b>, le service annuel ne soit pas ajusté. La régularité et la capacité interpellent toujours. Elle attend des explications. Pour <b>le service d'été 2020</b>, elle demande ce qu'il en est du travail avec la SNCF pour le PTA et veut des précisions sur les mesures de substitution. Elle demande où en sont <b>les études sur l'électrification et le doublement de la ligne</b>.</p>	<p><b>Eric SALIOU</b> lui répond que le PTA sera bien proposé et échangé en concertation avec la SNCF. Concernant la ligne des Dombes, des études ont bien eu lieu mais n'ont pas été présentées. A ce stade la priorité réside dans la régénération et la fiabilisation de la ligne actuelle. Le retour des trains supprimés du fait des travaux en gare de Part-Dieu est programmé à ce stade pour le SA 2022 (trains Lyon-Villars).</p>
<p><b>Romain DAUBIE, conseiller départemental canton de Meximieux</b>, souligne le problème du passage en souterrain et des dégradations <b>en gare de Montluel</b>. Il demande une meilleure sécurisation face à la délinquance et des interventions de réparations plus rapides. Il interroge également sur <b>les pannes d'ascenseurs dans les gares</b> et souhaite un service plus fiable.</p>	<p><b>Martine GUIBERT</b> répond que Région et SNCF travaillent à un meilleur suivi de l'état de fonctionnement des ascenseurs et à la diffusion d'une information en temps réel aux usagers des TER. Un projet SNCF d'automatisation du suivi du fonctionnement des ascenseurs est en cours avec la volonté de travailler sur des matériaux plus robustes et sur une maintenance renforcée par les ascensoristes. Concernant la sécurisation en gares, des dispositifs régionaux sont proposés aux collectivités : la gare de Montluel peut en bénéficier.</p>

\*\*\*\*\*

## Conclusion

**Martine GUIBERT** indique que les échanges concernant ce comité sont denses et qu'il s'agira à l'avenir de programmer des temps plus longs (3h). Au regard d'impératifs, elle propose aux participants de poursuivre les échanges avec les services afin que les sujets techniques plus spécifiques puissent être abordés ou traités le cas échéant. Elle tient par ailleurs à remercier les participants pour leur implication ainsi que pour la qualité des échanges. Elle confirme enfin qu'un nouveau cycle de concertation aura bien lieu en 2020 et permettra de dresser un bilan des actions réalisées ou engagées.